

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

OBJET : Actions OGS prioritaires année 2025

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 11 décembre à dix heures trente minute, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Laurence GASC, Magali BARDOU, Pascal VALLIÈRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Hervé BARO, François MOURAD, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Marie LAVANDIER, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE
Marie LAVANDIER donne pouvoir à Franck DOUCET

ABSENTS : Madame Adeline RABATÉ

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

Sur la base du plan d'actions validé en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) du 08 décembre 2016, le tableau du plan d'actions a été mis à jour en novembre 2024, afin d'établir une photographie, qui pourra être mise à jour constamment, du suivi de l'avancement des opérations pour le Grand Site de France en projet - Cité de Carcassonne.

Sur les 28 actions projetées :

- 2 actions sont totalement finalisées : l'Action 13 Création d'un nouveau stationnement Porte d'Aude et l'Action 15 Aménagement d'une aire de Camping-cars.
- 15 actions ont débuté, sur leur partie étude ou en phase opérationnelle.
- Enfin, 11 actions restent à engager.

Dans un souci d'organisation de l'avancement du Grand Site de France en projet, un programme de travail prioritaire est proposé pour 2025. Cette priorisation permettra aussi de mieux évaluer le budget d'investissement à envisager pour 2025. Un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) se fera en janvier pour un vote du budget prévisionnel avant le 31 mars 2025.

Pour le programme d'actions, semblerait cohérent de prioriser :

- en priorité 1 les actions de l'OGS 1, en finalisant celles déjà engagées (en cours) ;
- en priorité 2 le lancement des actions de l'OGS 1 qui restent à débiter ;
- en priorité 3, la finalisation des actions OGS2 engagées ;
- en priorité 4 le lancement des actions OGS 2 qui restent à engager.

Cela donnerait en priorité 1 pour 2025 :

- OGS1 - Action 2 : Requalification dans la Cité
- OGS1 - Action 3 : Requalifier les fossés de la Cité
- OGS1 - Action 5 : Système d'accueil touristique du Grand Site
- OGS1 - Action 6 : Aménagement de la Promenade de la Narbonnaise
- OGS1 - Action 7 : Aménagement du parking dit de délestage
- OGS1 - Action 8 : Requalification du Parking dit Delteil
- OGS1 - Action 9 : Aménagement du parking dit des Tripiers/Trivalle
- OGS1 - Action 10 : Aménager l'accès montée Porte d'Aude
- OGS1 - Action 11 : Requalifier la place Saint- Gimer
- OGS1 - Action 16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du GS avec une dimension territoriale large
- OGS1 - Action 17 : Gestion des flux (17.3 : services associés à la gestion des flux)
- OGS2 - Action 18 : Requalifier les abords du Pont Vieux - Rive Gauche
- OGS1 - Action 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du GS par un Schéma d'interprétation patrimoniale
- OGS1et2 – Action 22 : Animation programme Grand Site : action reconduite annuellement (Observatoire Photographique du Paysage)

Il est proposé au Comité syndical de bien vouloir approuver la liste ci-dessus des actions OGS comme programme de travail prioritaire pour l'activité 2025 et prise en compte dans le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 à venir en janvier prochain.

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
APPROUVE à l'unanimité

- la liste des actions OGS présentée ci-dessus comme programme de travail prioritaire pour l'activité 2025 et prise en compte dans le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 à venir en janvier prochain.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 18/12/2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Gérard LARRAT

Publication par affichage le : 19/12/2024

Le Président
Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).